Pro Senectute

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): **- (2017)**

Heft 94

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Anticiper l'avenir quand il est encore temps

Le Docupass permet de prendre ses dispositions, afin que ses souhaits soient respectés le jour où l'on ne sera plus en mesure de les exprimer. Témoignage.

Nous marchons tous en équilibre plus ou moins stable sur le fil de nos vies. Parfois, un événement inattendu (maladie, accident, etc.) fait vaciller, voire tomber, les funambules que nous sommes. Avec l'âge, un «faux pas» est d'autant plus vite arrivé, d'où l'importance d'anticiper au mieux son avenir.

Dominique Olgiati, qui réside à Courtételle, non loin de Delémont (JU), l'a bien compris. A 78 ans, ce médecin à la retraite depuis trois ans a choisi de prendre ses dispositions pour ne pas se retrouver dans une situation compliquée si elle devait perdre tout ou partie de ses capacités. Elle a donc rempli deux documents du Docupass: un mandat pour cause d'inaptitude (qui désigne une personne physique ou fiduciaire pour gérer ses affaires en cas de perte de discernement) et des directives anticipées (traitements médicaux qu'on souhaite ou qu'on refuse).

A-t-elle pris cette décision après avoir été confrontée à la situation inextricable de certains de ses patients? «Certainement pas, car j'étais spécialisée en immuno-allergologie et n'ai jamais eu parmi ma patientèle des personnes incapables de décider par elles-mêmes», répond Dominique Olgiati. Non, ce choix découle d'un autre événement... «En tant que médecin, j'étais évidemment au courant de l'existence de ces documents, notamment proposés par la Fédération des médecins suisses, mais c'est à la suite d'une discussion avec l'exécuteur testamentaire de mon père que j'ai franchi le pas, poursuit-elle. Il m'a remis ces documents après m'avoir exposé les situations difficiles auxquelles il a été confronté, et qui voyaient des personnes frappées d'inaptitude se retrouver sous l'égide d'un curateur, sans que leur famille ou leurs proches ait leur mot à dire.»

DES INDICATEURS UTILES

Dominique Olgiati s'est rendue dans la foulée dans l'un des 130 bureaux de consultation Pro Senectute, afin d'avoir une entrevue avec une assistante sociale, qui a pu répondre à bon nombre de ses questions et la conseiller. «Ces documents représentent, pour moi comme pour mes proches, des indicateurs utiles, souligne-t-elle. Ils précisent mes souhaits, même si, au moment où arrivent les problèmes liés à la fin de vie, beaucoup de choses peuvent avoir changé. Mais, désormais, ces papiers sont chez moi et je peux les adapter au gré de l'évolution

Une assistante sociale peut répondre à vos questions et vous aider à remplir le Docupass.

de mon état de santé.» Pro Senectute recommande d'ailleurs de les «mettre à jour» — relire, modifier si nécessaire et signer une nouvelle fois — tous les deux ans. Dominique Olgiati se sent-elle aujourd'hui déchargée d'un poids? «Ces écrits ne représentent en aucun cas une assurance d'exécution, pondère-t-elle. En revanche, je suis contente d'avoir fait cette démarche, qui demande une vraie réflexion, puisque cela oblige à faire un lien entre sa vie présente et sa mort à venir. Bien que le futur reste imprédictible et que des anticipations précises sur des événements inconnus ne soient pas possibles, ces dispositions sont utiles pour guider les personnes que j'ai choisies dans mon entourage, afin de veiller à ce que mes volontés soient respectées.»

> *«Je suis contente d'avoir fait cette démarche»*
>
> DOMINIQUE OLGIATI, MÉDECIN RETRAITÉE

SURTOUT LES DIRECTIVES ANTICIPÉES

Dominique Olgiati est assez représentative de ces nouvelles générations de seniors qui prennent de plus en plus souvent leur destin en main, comme le constate Camille Ribeaud, assistante sociale auprès de Pro Senectute Arc jurassien: «Les nouveaux retraités ont des préoccupations différentes, et notamment celles de rester maîtres de leurs choix, de prévoir les choses, même si la fin de vie reste un événement encore tabou dans certaines familles. Dans ma pratique, je remarque que ce sont plutôt les jeunes retraités qui s'intéressent à remplir le Docupass ou des personnes qui ont été sensibilisées à ces questions-là lors d'une hospitalisation ou à la suite d'un problème de santé. Les directives anticipées ont généralement un peu plus de succès que les dispositions de fin de vie. Quant au mandat pour cause d'inaptitude, qui a pour but de nommer une personne qui s'occupera de la gestion administrative au sens large s'il y a perte de discernement, il est moins demandé, peut-être car ce cas de figure n'arrive pas forcément et qu'il est parfois difficile de trouver la personne capable d'endosser ce rôle.» Là encore, à chacun de trouver son équilibre! FRÉDÉRIC REIN

Grâce à votre soutien, Pro Senectute vient en aide aux personnes âgées dans toutes les régions. Pour faire un don: Pro Senectute, mention collecte d'automne, CP 87-500301-3.

DEUX RAISONS DE FAIRE LA FÊTE À DELÉMONT

C'est un double jubilé que s'apprête à fêter Pro Senectute Arc jurassien: d'une part les 100 ans de cette organisation suisse de services spécialisés en faveur des personnes âgées et, d'autre part, les 20 ans d'existence du Club d'informatique de Delémont et environs (CAID). Un heureux hasard du calendrier qui se devait d'être marqué avec la manière, mais surtout grâce à l'art, par le biais des réalisations des participants qui ont pris part aux activités informatiques et ceux qui ont suivi les cours de poterie. Du 26 octobre au 25 novembre, les premiers exposeront les clichés qu'ils ont réalisés dans le cadre d'une formation «photo», les seconds leurs créations en terre cuite. Une dimension artistique qui sera complétée par la présence de la Chorale de Pro Senectute Arc jurassien, qui donnera de la voix lors du vernissage du 26 octobre, à 17 h 30. Alors, rendez-vous (entrée libre, ouvert à tous) à Delémont, rue du Puits 4. F.R.

Renseignements et inscriptions sur www.prixchronos.ch/fr
ou par courriel à sylvie.fiaux@prosenectute.ch

Highwaystarz-Photography et Raphaël Engel

PRO SENECTUTE

PLUS FORTS ENSEMBLE

BIENNE
Rue Centrale 40, c.p. 1263
2502 Bienne
biel-bienne@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 328 31 11
Fax 032 328 31 00

FRIBOURG
Passage du Cardinal 18
CP 169 - 1705 Fribourg 5
info@fr.pro-senectute.ch
Tél. 026 347 12 40
Fax 026 347 12 41

GENÈVE
Rue de la Maladière 4, 1205 Genève
info@ge.pro-senectute.ch
Tél. 022 807 05 65
Fax 022 807 05 89

TAVANNES
Chemin de la Forge 1, 2710 Tavannes
prosenectute.tavannes@ne.ch
Tél. 032 886 83 80
Fax 032 886 83 89

DELÉMONT
Centre d'action sociale des aînés
Ch. du Puits 4, c.p. 800
2800 Delémont
prosenectute.delemont@ne.ch
Tél. 032 886 83 20
Fax 032 886 83 19

NEUCHÂTEL
Bureau régional Neuchâtel
Rue de la Côte 48a
2000 Neuchâtel
prosenectute.ne@ne.ch
Tél. 032 886 83 40
Fax 032 886 83 41

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue du Pont 25
2300 La Chaux-de-Fonds
prosenectute.cf@ne.ch
Tél. 032 886 83 00
Fax 032 886 83 09

VAUD
Maupas 51
1004 Lausanne
info@vd.pro-senectute.ch
Tél. 021 646 17 21
Fax 021 646 05 06

VALAIS
Siège et centre d'information
Rue de la Porte-Neuve 20, 1950 Sion
info@vs.prosenectute.ch
Tél. 027 322 07 41
Fax 027 322 89 16